

La formation PRAP doit permettre de développer l'autonomie de l'entreprise ou de l'établissement en matière de prévention des risques liés à l'activité physique.

Formateur :

La formation est dispensée par un formateur certifié par l'INRS pour dispenser les formations PRAP IBC et PRAP 2S.

La formation PRAP est basée sur l'engagement de l'entreprise à développer les principes de prévention des risques professionnels.

Durée, lieu et nombre de stagiaire :

- 2 jours de formation.
- Dans l'entreprise (en intra-entreprise) ou dans nos locaux (en inter-entreprise).
- De 4 à 10 stagiaires.

Public :

Cette formation s'adresse principalement aux salariés qui ont dans leur activité une part importante d'activité ou de travail physique : manutention manuelle, port de charges, travaux ou gestes répétitifs, postures de travail prolongées, utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs ou des vibrations... Ce qui peut nuire à leur santé (lombalgies, affections ou lésions articulaires...) ou entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

Pré-requis :

Aucun.

Objectifs pédagogiques:

L'objectif des formations PRAP est de diminuer les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles liés aux activités physiques et de participer à l'amélioration des conditions de travail

Elle vise, au travers de l'obtention d'une certification, à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

Méthodes pédagogiques :

- Entretiens et questionnaires préparatoires
- Apports théoriques avec un support papier individuel ou support dématérialisé
- Exercices pratiques et mises en situations
- Travail et entraînement sur les cas personnels des participants

Modalités d'évaluation :

Evaluation conforme au référentiel INRS. Certificat de réalisation et certificat d'Acteur Prap IBC. Validation de la formation, délivrance d'un certificat Acteur PRAP pour une durée de 24 mois.

Épreuves certificatives (40 minutes) :

L'apprenant devra observer et analyser un scénario d'une situation de travail présentant un ou des risque(s). Ce scénario s'accompagnera d'images ou d'une vidéo suffisamment représentative d'une situation de travail en lien avec son secteur d'activité professionnelle et permettant de répondre à l'ensemble des indicateurs.

Une grille vierge au format A3 sera remise aux apprenants. Ceux-ci disposeront de 40 minutes et réaliseront le travail individuellement. (Les candidats en difficulté à l'écrit pourront réaliser l'épreuve oralement. Dans cette hypothèse, le formateur écrira en travers de la grille « réalisée à l'oral »).

Le formateur évaluera les diverses prestations des apprenants en s'appuyant sur le corrigé type du scénario proposé qu'il aura rédigé au préalable. Les apprenants conserveront le scénario ainsi que le corrigé

Programme de la formation :

Domaine de compétences 1 : SE SITUER EN TANT QU'ACTEUR DE PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS SON ENTREPRISE OU SON ETABLISSEMENT

1- Comprendre l'intérêt de la prévention

- 1.1- Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
- 1.2- Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
- 1.3- Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

2- Connaître les risques de son métier

- 2.1- Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
- 2.2- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- 2.3- Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à la santé

Domaine de compétences 2 : OBSERVER ET ANALYSER SA SITUATION DE TRAVAIL EN S'APPUYANT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CORPS HUMAIN, AFIN D'IDENTIFIER LES DIFFERENTES ATTEINTES A LA SANTE SUSCEPTIBLES D'ETRE ENCOURUES

3- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique Domaine en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

- 3.1- Connaître le fonctionnement du corps humain
- 3.2- Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
- 3.3- Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé

4- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

- 4.1- Observer et décrire son activité de travail en prenant compte de sa complexité
- 4.2- Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique

4.3- Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

Domaine de compétences 3 : PARTICIPER A LA MAITRISE DU RISQUE DANS SON ENTREPRISE OU SON ETABLISSEMENT ET A SA PREVENTION

5- Proposer des améliorations de sa situation de travail

5.1- A partir des causes identifiées au cours de son analyse

5.2- En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail

5.3- En prenant en compte les principes généraux de prévention

6- Faire remonter l'information aux personnes concernées

6.1- Identifier les personnes concernées

6.2- Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement

7- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

7.1- Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail

7.2- Connaître et utiliser les différents équipement mécanique et aides à la manutention

Une intersession peut être mise en place sur demande. Elle consiste à effectuer un travail de recherche, d'analyse et de rédaction en lien avec une situation de travail, entre les deux journées de formation.

Accessibilité aux personnes handicapées :

Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter la prestation en fonction du handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap. Contactez notre référent handicap au 06 14 59 35 62.